

Présents :

Enseignantes : Mmes Meynier, Borne, Niang, Lelaurin, Perrault, Bonjean, Mazarguil, Gaertner

Parents : Mmes Azzoug, Fermond, Berthelin, Saive, Bouzon, Mr Romier

Mairie : Mme Boidin, Mme Baron, Mr Pelloux-Prayer,

Excusées : Mme Falcon, Mme Griset (DDEN)

Début de séance : 18h00

1) Bilan de la rentrée

La rentrée s'est faite en musique grâce à la participation de l'Echo de l'Argentelle.

Tous les parents n'ont pas été autorisés à entrer dans la cour de l'école. Seuls les parents des CP et des nouveaux arrivants ont pu accompagner leurs enfants auprès de leur enseignante.

Après la traditionnelle photo de rentrée, les enfants ont été en classe.

*** Nouveaux enseignants - nouveaux postes :**

- Mme Marine Delmas, maîtresse des CM1/CM2 A est en congé maternité jusqu'aux vacances de février. Elle est remplacée par Mr Etienne Perrault qui est toujours le remplaçant rattaché à l'école.
- Mme Véronique Conjard, AESH individualisée (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap), intervient 24h auprès d'un élève de la classe de CM2.
- Mme Béatrice Béas, AESH, intervient 18h auprès de 3 élèves de l'école (12h en CE2 et 6h en CM1/CM2 A).
- Pas de service civique cette année.

*** Effectifs :**

CP : 23 CP/CE1 : 24 (14+10) CE1/CE2 : 25 (10/15) CE2 : 25
CE2/CM1 : 25 (10+15) CM1/CM2 A : 25 (13+12) CM1/CM2 : 25 (13+12) CM2 : 22
Total : 193 élèves (182 à la rentrée l'année dernière)

*** Le RASED est le Réseau d'Aide Spécialisée pour les Enfants en Difficulté.**

L'école d'Anneyron dépend du RASED antenne St Rambert d'Albon qui regroupe 10 écoles.

Les membres du RASED sont des personnes spécifiquement formées avec une mission de prévention des difficultés scolaires et une mission de remédiation auprès d'enfants rencontrant des difficultés persistantes. Il est très réduit cette année car l'ancienne psychologue scolaire (Julia Engel) est partie et elle n'est pas remplacée. Sur la circonscription, il n'y a plus de psychologue scolaire qui réalise les bilans cognitifs pour d'éventuelles orientations. Cela va donc être très compliqué cette année. Heureusement, notre Maîtresse E (spécialisée dans les aides pédagogiques), Stéphanie Larrivé Martinez, est toujours là. Elle fait le lien avec la circonscription. La maîtresse E peut intervenir dans les classes de cycle 2 mais elle n'est pas disponible pour les 2 premières périodes car son planning est déjà complet.

* **Le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) :**

L'école d'Anneyron dépend du PIAL Nord qui regroupe également 13 autres écoles.

Il est constitué d'une Enseignante Référente de Scolarisation (Mme Absin), d'une AESH référente , d'une directrice coordonnatrice. Le rôle du PIAL est de centraliser les besoins des élèves en difficultés et d'attribuer des AESH aux élèves ayant reçu une notification. 4 élèves de notifiés cette année. Pour avoir cette notification, il faut « monter » un dossier MDA regroupant tous les bilans de l'enfant. Il faut que ce dossier soit étudié, puis validé. Cela peut prendre entre 6 mois et un an. Sans bilan, il est impossible de faire un dossier et de mettre en place un PAP listant tous les aménagements mis en place pour aider l'enfant.

* **Les modalités de remplacement :** Les remplaçants sont toujours gérés au niveau du département. La cellule va attendre que toutes les demandes soient faites sur le département, puis gérer les priorités. Pour une absence d'enseignant, l'école saura tardivement si un remplaçant pourra venir. La directrice enverra un mail à toutes les familles concernées pour les prévenir. L'équipe enseignante remercie les parents qui font le nécessaire pour garder leur enfant à la maison en cas non-remplacement.

* **Les évaluations nationales** ont été réalisées dans toutes les classes cette année.

Le pourcentage d'élèves à besoins et fragiles est assez élevé pour notre école, dans tous les niveaux, aussi bien en français qu'en maths, comme pour les autres écoles de la circonscription.

Niveau	Points forts	Points faibles
CP	Manipuler des phonèmes Comprendre des phrases à l'oral Lire des nombres entiers	Manipuler les syllabes Comprendre des mots à l'oral Placer un nombre sur une ligne graduée Résoudre des problèmes
CE1	Comprendre des phrases à l'oral Calculer mentalement Reproduire un assemblage	Écrire des syllabes et des mots Lire à voix haute des mots et un texte Placer un nombre sur une ligne graduée Résoudre des problèmes Soustraire et additionner en ligne
CE2	Comprendre un texte et des phrases à l'oral Lire et écrire des nombres entiers	Reconnaître les principaux constituants de la phrase (S/V) Mémoriser des faits numériques Résoudre des problèmes
CM1	Comprendre un texte à l'oral Comprendre un texte lu seul Écrire des nombres entiers	Mémoriser des temps de conjugaison Mémoriser des faits numériques
CM2	Comprendre un texte à l'oral Écrire des nombres entiers	Lire à voix haute un texte Mémoriser des faits numériques

Ces évaluations sont lourdes à faire passer aux élèves. Tous les résultats ont été rentrés numériquement, c'est un travail long et fastidieux !

Les enseignants ont ensuite fait un retour individuel pour chaque parent.

En janvier il y aura la passation des évaluations de milieu d'année pour les CP.

* **Protocole PHARE** : Visionnage et explications du diaporama de l'inspection.

* **Evaluation d'école** :

L'objectif annoncé est de dresser un constat des réussites et des points de progrès dans le but de construire le nouveau projet d'école.

La première étape est l'auto-évaluation de l'équipe pédagogique.

4 domaines sont être pris en compte :

- * les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- * La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- * Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- * L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Nous ferons parvenir un questionnaire à chaque famille pour avoir le ressenti des parents et des enfants.

Après analyse de toutes les réponses, nous devons pour chaque domaine dégager les points forts, les points faibles et les perspectives, les pistes d'amélioration.

Les agents municipaux seront aussi associés à cette concertation.

Notre rapport d'auto-évaluation (entre 6 à 10 pages) sera étudié par 3 examinateurs (un IEN d'une autre circonscription, un conseiller pédagogique et un directeur ou chef d'établissement).

La deuxième étape : Visite des 3 examinateurs à l'école : observations et entretiens

La troisième étape : Rédaction du rapport

A priori, nous serons en regroupement avec l'école maternelle. Nous devons donc trouver des problématiques communes. Avec Blandine, directrice de l'école maternelle, nous avons déjà envisagé plusieurs pistes de travail (liaison entre les 2 écoles, continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie...).

2) **Règlement intérieur et reconduction ou modification des horaires scolaires**

◆ **Règlement intérieur** :

Pas de modification du règlement intérieur pour cette année. Il sera justement discuté lors de nos conseils de maîtres pour préparer cette évaluation d'école.

Vote du règlement intérieur : règlement adopté à l'unanimité, soit 17 voix pour.

Pour rappel : légalement les enseignants sont déchargés de la responsabilité des enfants à la fin de chaque demi-journée de classe. Il est important que les parents disent à leur enfant qui vient le chercher et ce qu'il doit faire : rester au portail près des maîtres, se rapprocher du parking....

Les enfants non récupérés aux heures de sortie sont confiés aux services périscolaires (cantine, garderie).

Pour les heures d'entrée, il est essentiel que les élèves soient ponctuels car le bon déroulement des classes est toujours perturbé par les arrivées tardives. Pour l'instant, pas trop de retards.

◆ **Reconduction des horaires scolaires** :

Nous devons nous prononcer pour la reconduction ou la modification des horaires scolaires pour la rentrée 2025.

L'équipe enseignante souhaite la reconduction des horaires scolaires :

matin : 8h20-11h35 et après-midi : 13h25-16h10

Nous allons procéder au vote et établir le procès verbal : 17 voix pour la reconduction des horaires.

3) Travaux et Equipements

Nous remercions la mairie pour les travaux suivants :

- Réparation de la structure dans la cour.
- Réparation des stores de la classe 3.
- Installation de la fibre.

Une étude est en cours pour la téléphonie de l'école.

Demandes :

- Pose de stores pour la classe 2 et 7.
- Le sol de la salle photocopieuse est à refaire (en carrelage).
- Pour les travaux de peinture à envisager :
 - le bas du mur du fond de la classe 5
 - une couleur un peu plus vive pour la classe 7
 - les tracés des 2 terrains de sport (partie goudronnée) et les marelles

Réponse de la mairie :

- stores et sol sont déjà prévus au budget : travaux prévus aux vacances d'hiver ou de printemps
- les WC vont être restaurés aux vacances de Toussaint.

4) Sécurité

Nous avons réalisé un **exercice incendie** le 18 octobre : alarme et portes coupe-feu ont bien fonctionné. Les élèves sont tous sortis en 46 s.

L'exercice **PPMS attentat-intrusion** aura lieu après les vacances d'automne.

L'exercice **PPMS risques majeurs** aura lieu après les vacances de printemps.

5) Projets 2024 – 2025

*** Piscine :**

- **1 stage semi-massé de 8 séances pour les 2 classes de CE1/CE2 et CE2**

Les élèves sont allés à la piscine tous les mardis et jeudis après-midis du 10/09/24 au 03/10/24.

Les 2 enseignantes remercient tous les parents et grands-parents qui se sont rendus disponibles pour accompagner les élèves. L'organisation a été un peu compliquée dès ce début d'année mais tout s'est bien passé.

Résultats : 18 CE1 sur 19 ont validé l'aisance aquatique.

28 CE2 sur 31 ont validé le Pass Nautique.

La piscine a offert une entrée gratuite à chaque enfant.

- **1 stage de 7 séances pour les 2 classes de CP et CP/CE1.**

Les 2 classes iront à la piscine tous les vendredis matins du 9/05/25 au 27/06/25.

*** Cross :** réalisé au collège le 18/10/24 pour tous les CM2 de l'école : 6 médailles gagnées.

Les CM1 des 2 classes des CM1/CM2 ont réalisé le cross de l'école : récompenses aux 3 meilleurs filles et garçons.

* **Boules lyonnaises** : 6 classes demandeuses

Les élèves de CE1/CE2, CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 A et B et CM2 se rendront au boulodrome pour un cycle de 3 séances.

Les CE2 et CE2/CM1 iront les mardis matins du 14 janvier au 28 janvier.

Les 2 classes de CM1/CM2 iront les mardis matins du 4 février au 18 février.

Les CE1/CE2 et CM2 iront les mardis matins du 18 mars au 1^{er} avril.

* **Médiathèque** : Chaque classe s'y rendra 1 fois par mois. La première séance a débuté le 11/10/24.

* **Lecture** : « Les Incorruptibles » Inscription pour 4 classes : CP, CE1/CE2, CM1/CM2 A et B. Ces 4 classes vont recevoir une série de livres. Ceux-ci vont être lus soit individuellement, soit en lecture offerte... Ensuite les élèves votent pour le livre qu'ils ont préféré.

* **Abonnement** Mon Quotidien classe de CE2/CM1.

* **Abonnement** Ecojunior classes de CE2, de CM1, de CP/CE1 et CM2

* **Festival du livre** : du 31 mars au 4 avril : des livres sont présentés aux élèves qui peuvent commander et acheter ces livres. L'école aura des livres en cadeau au prorata du nombre de livres vendus.

* **Venue d'un auteur** : Mme Charlotte Grossetête pour les classes de CE2 et CE2/CM1 sur le thème du Moyen-âge
Projet initié par la médiathèque de Moras.

* **Spectacles Communauté de Communes** : 1 spectacle demandé par classe.

* **Cinéma** : Visionnage de 3 films au cinéma de St Vallier pour les 4 classes de CE1/CE2, CM1/CM2 A et B et CM2 (dispositif Ecole et cinéma)

* **Visite de 2 expositions au Château de Larnage** :

- les 40 ans de l'association de la photo

- exposition artistique : peinture, bois flotté, art textile et « la Fée Escargot »

* **Projet « Théâtre »** : Les classes de CP et CP/CE1 se sont inscrites au dispositif « Les monstrueuses rencontres » . Le thème est « Tempête ». Une professionnelle interviendra pour 10 séances d'une heure dans chaque classe. Les classes vont écrire une pièce de théâtre. Le spectacle aura lieu le 20 mai à l'Espace des collines à St Donat. Les parents sont les bienvenus.

* **Classe découverte à la Bourboule** pour les classes de CE2 et CE2/CM1 du 19 au 23 mai.

* **Sirectom** : Interventions le 8 novembre et le 10 avril pour les classes de CP et CP/CE1.

* **Prévention des gestes qui sauvent** proposée gratuitement par Groupama d'Anneyron.

Le pompier Mr Couix est venu à l'école pour fixer une date courant novembre. Il interviendra pour une classe de CM2. A confirmer.

* **Exposition de la MAIF** sur les dangers domestiques du 18 au 29 novembre.

* **Détection de la scoliose** pour tous les CM1. Un kiné intervient en classe puis voit les élèves individuellement avec l'accord des parents pour une prévention. En attente d'une date.

7) Questions diverses

- information : Portes ouvertes du collège Denis Brunet de St Sorlin : le 15 novembre de 17h à 20h.

◆ **Parole aux parents :**

- Les parents voudraient faire un trombinoscope des représentants des parents pour envoyer aux familles. Cela passera par Portail Famille.

- Des « remontés » positives des parents pour le policier municipal présent au passage pour piétons. Il est ponctuel et bienveillant.

- Satisfaction des enfants pour l'opération « un fruit à la récré » financée par la municipalité.

- Problème d'affaissement du sol avec la pluie près de la cantine.

- Problème de crottes de chien entre le forum et la médiathèque. Les parents souhaiteraient un éclairage extérieur pour éviter de marcher dans ces déjections canines en emmenant leurs enfants à la garderie le matin et le soir..

- Les menus de la cantine n'ont pas été affichés sur le portail famille.

- Les parents nouveaux arrivants aimeraient avoir un petit livret pour avoir plus d'informations sur le fonctionnement de l'école, l'organisation.

Réponse : Mme le Maire et l'équipe pédagogique privilégient le contact humain.

Une visite de l'école a eu lieu pour chaque nouvelle famille qui en a fait la demande.

La directrice précise qu'elle peut recevoir les familles qui en expriment le besoin.

- Comportements à risque et à caractère sexuel (CP et CE1) : certains parents ont fait remonter que des enfants montreraient leurs parties intimes pendant les temps de récréation et de cantine. Ils simuleraient des gestes à caractère sexuels entre eux.

Les enseignants n'étaient pas au courant de ces agissements. Ils invitent les familles à venir les voir pour en discuter.

Proposition des parents : faire intervenir une maman qui fait partie d'une association pour le bien-être de l'enfant. La Directrice précise que l'association doit être agréée par l'Education Nationale pour intervenir à l'école.

◆ **Parole à la Mairie :**

- Le « grand repas » réalisé par le restaurateur ne sera pas reconduit l'année prochaine car les enfants n'avaient rien mangé.

- Les serviettes en tissu : beaucoup d'enfants n'ont pas rapporté leurs serviettes de table.

- Cantine :

forte augmentation du nombre de repas : 2 386 repas en sept 2023 et 2 797 repas en sept 2024.

Se pose le problème de places. Il y a déjà 2 services mis en place plus celui de la maternelle.

La mairie a mis plus de personnel pour gérer le nombre d'enfants dans la cour et à la restauration mais cela devient problématique.

Séance levée à 19h50